

 ***LA CASSE DE NOTRE***

 ***MODÈLE SOCIAL,***

 ***ÇA SUFFIT !***

En 16 mois, le gouvernement a poursuivi la casse du droit du travail par ordonnances, augmenté la CSG qui pèse lourdement sur les retraites, abaissé le montant des allocations logement, etc. La liste des mesures en défaveur du plus grand nombre serait bien longue tandis que dans le même temps, il consent toujours plus d’allègements fiscaux aux plus riches et aux entreprises alors que les actionnaires des grandes entreprises françaises ont retrouvé le niveau de leurs dividendes d’avant la crise de 2007 !

Pour parvenir à ses fins, le gouvernement a besoin de détruire l’Ecole, rempart contre les inégalités sociales. Après avoir introduit la sélection à l’Université contre le droit à l’enseignement supérieur, il détruit le baccalauréat national et anonyme, premier grade universitaire, réforme le lycée en consacrant la concurrence entre collègues et entre établissements tout en réduisant une nouvelle fois la voie professionnelle à la portion congrue !

Ces réformes sont indissociables de la remise en cause des retraites et du statut de la Fonction publique.

Bref, c’est tout l’édifice de notre modèle social qui risque d’être détruit au nom d’une logique idéologique qui peine à cacher son nom.

 **Nos systèmes de retraites, c’est quoi ?**

|  |  |
| --- | --- |
| Dans le privé…. | Dans le public… |
| → 95% de notre système de retraites fonctionne par répartition : nous cotisons pour les retraites du moment. Au moment de la création de la Sécu, nous avons choisi la solidarité intergénérationnelle !  | → les retraites sont régies par le Code des pensions civiles et miliaires : les retraites sont financées sur le budget de l’Etat : les fonctionnaires financent leur système de retraite afin de garantir leur indépendance  |
| → la retraite est calculée sur la base des 25 meilleures années de salaires compte tenu des aléas de la carrière  | → la retraite est calculée sur les 6 derniers mois de salaires en raison de l’avancement à l’ancienneté |
| → le financement repose sur les cotisations sociales et sur l’emploi : plus on consent des exonérations de cotisations au patronat, plus on fragilise le système | → le financement des retraites repose sur le recrutement d’agents titulaires : plus on « dégraisse » et externalise au privé, plus le déficit augmente |

 **Au final, à carrière équivalente, les niveaux des pensions de retraite du privé et du public sont les mêmes ! Ni privilèges, ni inégalités, mais des spécificités qui tiennent compte de la réalité des carrières tout en garantissant une Fonction publique au service des travailleurs du privé !**

 **La réforme des retraites, c’est quoi ?**

Le gouvernement met en avant l’égalité pour réformer l’ensemble des régimes en les alignant tous sur une retraite par points : un euro cotisé = le même nombre de points acquis par tous.

Le projet va encore bien au-delà des reculs précédents : il n’est même plus question ni de reculer l’âge de départ en retraite, ni de chercher à fusionner les régimes, ni de faire disparaître les régimes spéciaux… :

**Pourquoi ces questions assénées depuis 30 ans pour justifier la mise à mal de la solidarité des travailleurs ne sont plus d’actualité avec cette réforme ?**

* La prise en compte, dans le calcul de la retraite, de tous les salaires de la carrière et pas seulement des plus favorables, va automatiquement faire baisser le niveau de toutes les pensions ;
* Chacun achètera des points retraite pour lui seul tout au long de sa carrière et il décidera donc seul de prendre sa retraite ou pas en fonction du nombre de points qu’il aura acquis ;
* Les travailleurs précaires, majoritairement les femmes, qui subissent des périodes de chômage non comptabilisées dans ce nouveau système, et des temps partiels imposés, devront donc travailler plus longtemps ;
* La valeur de service des points varie en fonction de la conjoncture économique et de la démographie, le montant des retraites peut donc à tout moment être revu à la baisse pour les retraites du moment ;
* Les travailleurs savent en toute transparence combien de points ils ont achetés mais ne peuvent jamais prévoir quel sera le montant de leur pension, ils se tournent quand ils le peuvent vers un financement privé par capitalisation ;

 **Le système proposé est donc fondamentalement injuste !**

 **La réforme des statuts de la fonction publique, c’est quoi ?**

Parallèlement à la réforme des retraites, le gouvernement entend supprimer 120 000 postes dans les trois versants de la Fonction publique et mettre un terme à la Fonction publique de carrière garantie par le Statut en application du rapport Comité Action Publique 2022 (CAP-22).

|  |  |
| --- | --- |
| Que prévoit CAP-22 ? | Quelles en seront les conséquences ? |
| → Suppression des revalorisations salariales générales sur la base de la grille indiciaire et mise en place de primes individualisées attribuées par les « chefs » ; | **→** Généralisation de la concurrence entre les agents pour accéder aux primes dont le montant des retraites dépend : le service public devient une pyramide de tyrans et d’esclaves  |
| → Généralisation des évaluations sur objectifs et des « compétences » des agents ; | **→** Substitution de la logique des résultats comptables à la qualité du service apporté : prendre du temps pour accompagner un usager en difficulté est dévalorisé ; |
| → Institutionnalisation de la polyvalence, comme cela a été fait à Pôle emploi ou dans les Finances publiques, pour pouvoir supprimer les postes de nos collègues ; | **→** Disqualification et augmentation de la charge de travail nous empêchent de servir nos concitoyens : ne pas pouvoir faire notre travail nous fait toujours plus souffrir ; |
| → Recours au contrat de droit privé comme voie normale d’accès à certaines missions de service public ; | **→** Disparition des principes de la Fonction publique et fin des garanties d’un service impartial, neutre, égalitaire, etc. : notre mission perd tout son sens ; |
| → Externalisation d’un maximum de missions de service public, soit par la sous-traitance comme dans l’énergie et le rail, soit en privatisant l’ensemble des missions, comme pour l’orientation des élèves. | **→** Soumission à la logique du profit des entreprises et du marché : le prix discrimine l’accès au service et c’est la qualité, voire la sécurité, qui sont mises à mal.  |

 **Dans l’éducation, cela a déjà commencé !**

Après avoir baissé de 20% les postes au concours l’an dernier, le Ministre annonce la suppression de 1800 postes pour la rentrée prochaine en conséquence de la réforme des lycées et LP. L’évaluation des personnels sera modifiée dès septembre 2019. Depuis plusieurs années, notre charge de travail augmente et nous devons effectuer les missions des collègues dont les postes disparaissent. Ainsi les CIO ferment, charge aux professeurs de masquer la disparition du service public d’orientation qui est en réalité laissé à des entreprises privées de coaching pour un montant allant jusqu’à 800€ !

RIEN DE TOUT CELA N’EST INELUCTABLE !

NOUS POUVONS DEFENDRE NOTRE MODELE SOCIAL,

NOTRE FONCTION PUBLIQUE QUI REDUIT LES INEGALITES,

ET NOTRE SYSTEME DE RETRAITES,

**LE MARDI 09 OCTOBRE, TOUS EN GREVE ET EN MANIF**

**14h A MONTPARNASSE !**